

# LIVRET D'ACCUEIL

**Services de Réanimation &  
Unité de Soins Intensifs Polyvalents (USIP)**

**Pôle Urgences - Réanimation**

## **Contacts**

**Service de Réanimation**

 05 53 69 **75 98**

**Service d'USIP**

 05 53 69 **75 97**

**Psychologue (Réanimation & USIP)**

 05 53 69 **72 79**

**Assistante sociale (Réanimation & USIP)**

 05 53 69 **72 43**

*Pour les prises de rendez-vous médicaux, ou demandes administratives :  
Secrétariat (Réanimation & USIP)*

 [secret.reanimation@ch-agen-nerac.fr](mailto:secret.reanimation@ch-agen-nerac.fr)

 05 53 69 **70 92**

*A l'usage des proches de patients hospitalisés*

Madame, Monsieur,

En raison de la gravité de son état de santé, votre proche vient d'être admis en service de Réanimation ou en Unité de Soins Intensifs polyvalents (USIP), services où il est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans les soins critiques composée de :

- Médecins réanimateurs, ou urgentiste pour l'USIP,
- Infirmiers,
- Aides-soignants,
- Kinésithérapeute,
- Psychologue,
- Assistante sociale...

Les équipes de Réanimation et d'USIP sont opérationnelle 7jours/7 et 24h/24 avec une présence médicale continue, afin de garantir la continuité des soins et la sécurité des patients.

Situés au 1<sup>er</sup> sous-sol du Centre Hospitalier d'Agen-Nérac (CHAN), les services de Réanimation et d'USIP sont accessibles au public.

Vous trouverez un interphone au niveau de la salle d'attente pour contacter le service où votre proche est hospitalisé, puis vous serez accompagné auprès de lui par un soignant.

La priorité étant les soins apportés aux patients, vous serez parfois invités à patienter en salle d'attente.

Avec 12 lits d'hospitalisation en chambre individuelle en Réanimation et 8 en USIP, nous accueillons environ 450 patients par an, pour la prise en soins de pathologies graves nécessitant la mise en œuvre de techniques d'assistances (respiratoire, cardiaque, rénale...).

Techniques qui peuvent être « impressionnantes » visuellement, dans un environnement « stressant » et pouvant être bruyant.

**NB :** Au seins de nos services, l'accès à la télévision est gratuit !

## Equipe médicale

---

### Chef de service et de pôle :

- Mme le Dr F. PLOUVIER

### Service de Réanimation :

- Mme le Dr S. BARRAU
- Mme le Dr L. LAKSIRI
- Mme le Dr M. MARTI
- Mr le Dr A. MARTY
- Mr le Dr W. MENARD
- Mr le Dr C. MOUCHE
- Mr le Dr E. SICOT

### Service d'USIP:

- Mr le Dr A. KHERCHACHE
- Mr le Dr H. RABENANDRASANA

## Equipe paramédicale

---

### Cadre Supérieur de Santé du Pôle Urgences – Réanimation :

- Mr A. PRINCE

### Cadre de santé IADE de Réanimation et USIP :

- Mr D. DUSSUD

### Equipe paramédicale de proximité :

- Infirmiers,
- Aides-soignants,
- Kinésithérapeute,
- Psychologue,
- Assistante sociale...

## Présentation des locaux

---

### Salle d'attente commune aux services de Réanimation et USIP :



Vous y trouverez un interphone pour joindre le service dans lequel votre proche est hospitalisé.

**NB :** Vous pouvez également prendre contact avec la Coordination Hospitalière au Prélèvements d'Organes et de Tissus (CHPOT) entre 8h15 et 17h.

## Service de Réanimation :



**1 – Respirateur** : appareil permettant la respiration artificielle,

- Non invasive par l'intermédiaire d'un masque (VNI),
- Ou invasive par l'intermédiaire d'une sonde d'intubation ou d'une trachéotomie.

**2 – Scope** : appareil permettant une surveillance continue ou discontinue de plusieurs paramètres vitaux (rythme cardiaque, pression artérielle, niveau d'oxygénation...)

**3 – Pompes volumétriques et pousses seringues** : appareils permettant l'administration « contrôlée » de différents traitements intraveineux.

**4 – Générateur de dialyse** : appareils permettant l'épuration du sang en cas d'insuffisance rénale aigue ou chronique.

## Service d'USIP :



## Organisation de visites

**Tous les jours de 12h à 22h, avec maximum 3 visiteurs en chambre en même temps.**

**Lors de votre 1<sup>ère</sup> visite, merci de vous assurer que l'équipe soignante dispose bien de vos coordonnées téléphoniques !**

Vous pouvez également prendre des nouvelles par téléphone auprès de l'infirmier en charge de votre proche, en évitant les horaires suivants : 7h30 à 8h30 et 19h30 à 20h30, qui correspondent aux relèves des équipes paramédicales.

Cependant, pour répondre à la réglementation du secret médical, les informations pouvant être transmises par téléphone seront limitées.

Merci de désigner entre vous une personne « référente » pour limiter le nombre d'appels et qui fera le relais auprès des autres proches.

Lorsqu'une personne de confiance est désignée par le patient, celle-ci sera obligatoirement considérée comme « référente ».

Pour les enfants, les visites peuvent être autorisées si :

- Accord de l'équipe soignante en charge du patient,
- Elles sont prévues en avance, afin que les enfants soient vus par la psychologue, avec un suivi si besoin.

Pour rappel, la priorité étant les soins apportés aux patients, vous serez parfois invités à patienter en salle d'attente.

Et en cas de besoin, vous pourrez être invités à sortir de la chambre à la demande de l'équipe soignante et à aller patienter en salle d'attente.

Si besoin, vous pouvez nous solliciter au moyen de la sonnette présente dans chaque chambre.

### Quelques règles...

- Merci de bien vouloir mettre vos téléphones en mode silencieux.
- Merci de ne pas apporter de nourriture ou de boisson à votre proche sans autorisation de l'équipe soignante.

## Informations médicales

---

A l'admission du patient, le médecin en charge de votre proche vous rencontrera dès que possible, pour un premier bilan de son état de santé et de sa prise en soins.

Par la suite, si vous en ressentez le besoin ou à l'invitation de l'équipe soignante, vous pourrez prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical pour un entretien avec le médecin qui sera en charge de votre proche ce jour-là.

Les plages des rendez-vous médicaux sont **du lundi au vendredi entre 15h30 et 16h30** (en cas d'impossibilité de déplacement, possibilité d'entretien téléphonique). En dehors de ces horaires, il ne sera pas possible hors cas particulier de rencontrer un médecin.

A la fin de l'hospitalisation de votre proche, un compte rendu sera envoyé au médecin traitant du patient.

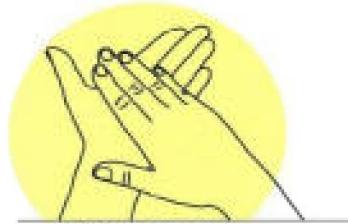
## Prévention du risque infectieux

---

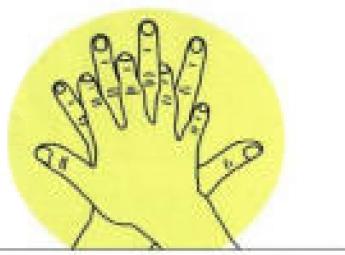
Pour protéger votre proche, les autres patients et vous-même, merci de bien vouloir réaliser une friction des mains avec une solution hydroalcoolique **avant de rentrer** en chambre, ainsi qu'**en ressortant**.

## S'applique au lavage simple & à la friction hydroalcoolique (FHA)

Pour la friction hydroalcoolique : Prenez une pression de pompe en appuyant à fond.  
Frictionnez vos mains jusqu'à évaporation complète du produit.



**1 Paume sur paume**  
Désinfection des paumes



**2 Paume sur dos**  
Désinfection des doigts et des espaces interdigitaux



**3 Doigts entrelacés**  
Désinfection des espaces interdigitaux et des doigts



**4 Paume/doigts**  
Désinfection des doigts



**5 Pouces**  
Désinfection des pouces



**6 Ongles**  
Désinfection des ongles



**7 Poignets**

De plus, merci de bien vouloir porter un masque chirurgical si vous présentez des symptômes respiratoires (si besoin, demandez en un au soignant qui vous accompagnera lors de votre entrée).

## **Mais aussi...**

Si les défenses immunitaires de votre proche sont diminuées, si sa maladie est contagieuse, ou s'il est porteur de « germes résistants », vous pourrez être amenés à porter d'autres dispositifs de protection afin de protéger votre proche et/ou d'éviter la propagation des germes.

Pour ces cas particuliers, vous serez informés et accompagnés par les équipes soignantes.

## **Confort, Sécurité & Risques**

---

L'environnement d'un service de soins critiques est un facteur de stress et d'angoisse qui s'ajoute à d'autres (liés à la maladie, à la douleur...), pouvant amener votre proche à réagir de diverses manières : agressivité, agitation, déni, confusion, désorientation...

Cela ne doit pas vous empêcher de lui rendre visite, car par votre présence vous pouvez l'encourager, parfois le calmer. Cependant dans certaines circonstances, l'équipe soignante pour le bien de votre proche, peut être amenée à écourter ou limiter les visites.

Si l'état d'agitation de votre proche présente un risque pour sa santé ou pour les soignants, il peut être nécessaire de le protéger en utilisant des contentions. Mesure relevant d'une prescription médicale, avec évaluation continue de la poursuite ou non.

Connaissant mieux votre proche que nous, vous pouvez interpréter mieux que quiconque ses demandes. N'hésitez pas à nous transmettre ces renseignements. Il est possible de communiquer avec lui de différentes manières : ardoises, pictogrammes, lecture sur les lèvres...

Pour sa sécurité et limiter les risques d'aggravation ou de complication, votre proche fait l'objet d'une surveillance continue et rapprochée, avec des dispositifs médicaux pouvant être invasifs, et équipés d'alarmes sonores et visuelles.

Les soignants en charge peuvent visualiser toutes ces alarmes, même lorsque qu'ils sont à l'extérieur de la chambre. A savoir, qu'une alarme n'impose pas forcément une action immédiate.

En service de soins critiques, chaque acte, chaque dispositif médical et chaque traitement comportent des risques. Devant ce constat, toutes thérapeutiques ou actes invasifs sont pratiqués en objectivant un bénéfice supérieur à son risque.

L'évolution de l'état de santé de votre proche est parfois extrêmement variable dans le temps, toute amélioration ne pouvant empêcher une ré aggravation secondaire.

## Inventaire & Biens

---

Lors de l'admission de votre proche, un inventaire de ses biens personnels est systématiquement effectué.

Ceux-ci seront remis dès que possible à un proche. Cependant, passé un délai de 48h, les biens de « valeur » seront déposés au coffre de l'hôpital.

**NB :** Tout objet restant au chevet du patient (téléphone, tablette...) restera sous la responsabilité du patient et/ou de ses proches.

Nous vous remercions de bien vouloir apporter pour les soins d'hygiène et de confort de votre proche :

- Savon ou gel douche,
- Brosse à dents et dentifrice,
- Shampooing, avec une brosse ou un peigne,
- Rasoir, avec de la mousse à raser si non électrique,
- Parfum, déodorant, crème hydratante... en fonction des habitudes de votre proche.

**NB :** Tout le linge sera fourni par le service. Et nous vous remercions de ne pas apporter d'habits tant que la sortie du service n'est pas envisagée.

## Lexique

---

- **Sédation & Analgésie** : Traitements intraveineux sédatif et antalgique « puissants » dans l'objectif de mettre un patient dans un « coma artificiel ».
- **Voie Veineuse Centrale (VVC)** : Cathéter placé dans une veine de gros calibre (au niveau du cou ou de la cuisse) qui permet de traitements intraveineux.
- **Sonde Naso-Gastrique (SNG)** : Sonde introduite via une narine jusqu'à l'estomac permettant certaines surveillances, l'administration de traitements et une alimentation.
- **Sonde Urinaire (SU)** : Sonde placée dans la vessie permettant de récolter et de quantifier les urines.
- **Affection associée aux soins** : Qui se développent le plus souvent à partir de sa propre flore microbienne, au niveau des différents cathéters, sondes, drains... ou d'un site chirurgical.